

LU POUR VOUS du 19-01-2025

RÉCIT - En novembre 2021, un jeune policier de 26 ans a été roué de coups et étranglé dans un train de la ligne H, dans le Val-d'Oise.

Le fonctionnaire aurait pu mourir sans l'intervention d'un passager. Le procès s'ouvre ce lundi.

Jugés à partir de lundi devant la cour d'assises des mineurs de Pontoise, trois hommes sont accusés d'avoir tenté de tuer un policier dans un train de banlieue parisienne en novembre 2021.

Pour la partie civile, le procès qui s'ouvre ce lundi 20 janvier devant la cour d'assises des mineurs du Val-d'Oise est indiscutablement celui de la haine de la police poussée à son paroxysme. Trois individus sont jugés pour tentative de meurtre sur personne dépositaire de l'autorité publique, en l'occurrence un policier. Un quatrième pour non-assistance à personne en danger. Les accusés connaissaient-ils la profession de la victime ? C'est l'une des questions centrales du dossier. S'en prendre à une personne dépositaire de l'autorité publique constitue une circonstance aggravante qui

« ON VA TE CREVER » : Trois hommes jugés pour avoir tenté de tuer un policier dans un train de banlieue parisienne

alourdit la peine encourue.

Le 2 novembre 2021, Alexis*, jeune policier de 26 ans affecté à la brigade des réseaux franciliens (BRF), rentre chez lui en civil après sa journée de travail. Le fonctionnaire monte dans un train de la ligne H à la gare du Nord, à Paris, en compagnie d'un collègue peu avant 22h30. Ce dernier descend quelques minutes plus tard à la station «Ermont-Halte», dans le Val-d'Oise.

UN ÉTRANGLEMENT DE PLUS D'UNE MINUTE

C'est à cet instant que la situation dégénère. Alors que le train est immobilisé à la station «Gros Noyer - Saint-Prix», à Ermont, quatre individus, qui viennent d'agresser un premier passager, s'approchent d'Alexis pour lui demander une cigarette. Selon les déclarations du policier, des menaces sont proférées : «On sait que tu es flic ! On va te défoncer, on va te crever ! On sait où tu habites dans le 95 !». Deux individus du groupe assènent soudain une vingtaine de coups de poing et de pied au jeune policier, notamment au visage. La scène, d'une violence inouïe, dure six longues minutes. L'un d'eux étrangle ensuite le fonctionnaire, en passant son bras droit autour de son cou, pendant plus d'une minute. «Je vais te tuer», vocifère

l'agresseur, sous les yeux de témoins.

L'intervention d'un passager met fin au calvaire du policier, dont des râles d'agonie commencent à se faire entendre. À chaque instant de son agression, le policier a craint que ses agresseurs, qui tentaient aussi de lui voler des affaires personnelles, s'emparent de son arme de service.

PÉRIPLE ULTRA VIOLENT

Parmi eux, trois majeurs nés en Guadeloupe : Lorenz M., un cuisinier de 19 ans, Wesley B., un cuisinier de 23 ans père d'un enfant, et Meddy M., un chômeur de 25 ans, handicapé et sous tutelle, père d'une fille. Lorenz M. et Meddy M. ont un casier judiciaire vierge. Wesley B., lui, est connu de la justice pour trafic et usage de stupéfiants ainsi que conduite sans permis. Le quatrième suspect, Ethan**, est âgé de seulement 16 ans. Né au Portugal, il est connu de la justice pour des violences dans un établissement scolaire ainsi que rébellion et outrage envers une personne dépositaire de l'autorité publique. En conflit avec ses parents, il n'est resté qu'un mois à l'école de la deuxième chance. Il est suspecté des violences les plus graves envers Alexis. (...)

MON CLIENT A ÉTÉ LONGUEMENT ÉTRANGLÉ PARCE QU'IL AVAIT LE MALHEUR D'ÊTRE POLICIER Me Louis Cailliez

Plus de trois ans après les faits, le policier reste très affecté psychologiquement.

Le fonctionnaire a quitté Paris avec sa compagne pour poursuivre son métier en province.

«Mon client est déterminé à obtenir justice et attend énormément de ce procès. Il s'est vu mourir. C'est un homme solide mais une partie de sa vie lui a été volée», explique au Figaro Me Louis Cailliez.

«Les accusés se sont acharnés sur un homme isolé pendant 7 interminables minutes, pour en finir avec lui, et en sachant très bien qu'il était policier. Ce critère a même motivé la tentative de meurtre : mon client a été longtemps étranglé parce qu'il avait le malheur d'être policier. Le crime de tentative de meurtre sur personne dépositaire de l'autorité publique reproché aux trois principaux accusés est l'un des plus graves prévus par le Code pénal. Nous faisons pleinement confiance à la cour d'assises pour punir les coupables d'un tel crime», poursuit Me Cailliez.

«Il est satisfaisant que la tentative d'homicide volontaire, avec au bout les assises, ait été retenue. Notre collègue a été attaqué pour la seule raison qu'il est engagé dans la protection de la population française», réagit de son côté Linda Kebbab, secrétaire nationale du syndicat de police UNITÉ, qui s'est constitué partie civile dans ce dossier.

«Je ne crois pas qu'on changera la nature des criminels qui s'en prennent lâchement en bande à un policier hors service. Mais le message doit être clair : il faut mettre fin aux requalifications délictuelles de ce type de faits qu'on observe trop souvent. Notre collègue a manqué de mourir. L'État et ses institutions ne doivent plus faillir», poursuit la syndicaliste.(...)

Par Guillaume Poingt

